



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

11<sup>e</sup> séance du mardi 30 janvier 2018

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Henri Klunge et consorts : « En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique ! » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

*Le Conseil communal prend en considération ce postulat et le renvoie à la Municipalité pour étude et rapport et demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de la mise en place de transport par câble comme nouveau(x) moyen(s) de transport(s) public(s) dans ses nouveaux projets .*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente janvier deux mil dix-huit.

La présidente :



Le secrétaire :